



JUILLET 2023

LE GIRONVILLOIS

Le bulletin municipal d'informations



*Le Maire, les Adjoints et le Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes vacances.*

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	2
LE BUDGET 2023.....	3
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	5
INFORMATIONS COMMUNALES.....	7
LE S.D.I.S. – MISSIONS ET ACTIVITÉS.....	7
FÊTES ET CÉRÉMONIES	8
LE COMITÉ DES FÊTES.....	11
LE JARDIN METISSE	12
LES ORDURES MENAGERES : SITOMAP.....	13
UNE PAGE D'HISTOIRE.....	14
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	18
C.A.F. – LIEUX D'ACCUEIL PARENTS – ENFANTS (L.A.E.P.)	19
LE COIN DE LA NATURE.....	20
PRODUITS LOCAUX.....	22
CONTACTS UTILES	23

Photo de couverture : Sandrine Dupuich

Mairie

1 rue Beaugé – 77890 Gironville

Téléphone : 01 60 55 11 27

Courriel : mairie.gironville77@orange.fr

Site : <https://mairiegironville77.fr/>

SIRET : 217 702 075 00011

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 14h00 à 18h30

Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h15

Comité de rédaction et de conception :

Eva Gilles, Florence Herry, Ghislaine Léotard,
Nicole Naudet, Natalia Plisson, Marian Watts

Photos :

Bernadette Combe, Anne-Marie Germain, Eva
Gilles, Olivier Jeannotin, Natalia Plisson, Marian
Watts.

Responsable publication :

Marian Watts, Maire

MOT DU MAIRE



Vous avez certainement l'impression que rien ne bouge au niveau du Conseil, mais dans l'ombre, les dossiers avancent. La carte communale est arrivée à la phase « enquête publique ». A la rentrée, le Conseil pourra délibérer pour qu'elle soit applicable. Quant à la création et la rénovation des trottoirs ainsi que l'aménagement de la place de l'église dont nous parlons depuis les municipales de 2020, les dossiers sont complets et nous devrions connaître, avant la fin de l'année, le montant des subventions qui nous seront accordées. L'appel d'offres suivra et les travaux débiteront en 2024.

Avec la fin du chantier de l'enfouissement des réseaux, Rue du Chemin creux, Gironville est devenu, d'après le SDESM, le seul bourg du sud Seine-et-Marne où il n'y a plus de fils aériens. Le programme a commencé il y a 20 ans et les chantiers se sont succédé. Donc un grand merci à nos prédécesseurs, maires et élus.

L'installation du City Park sur le stade offre des possibilités de sport à tous ceux qui le souhaitent, petits et grands. Nous espérons que vous y passerez de bons moments. Pour ceux qui voudraient jouer au tennis ou au hand, le filet est à disposition à la mairie.

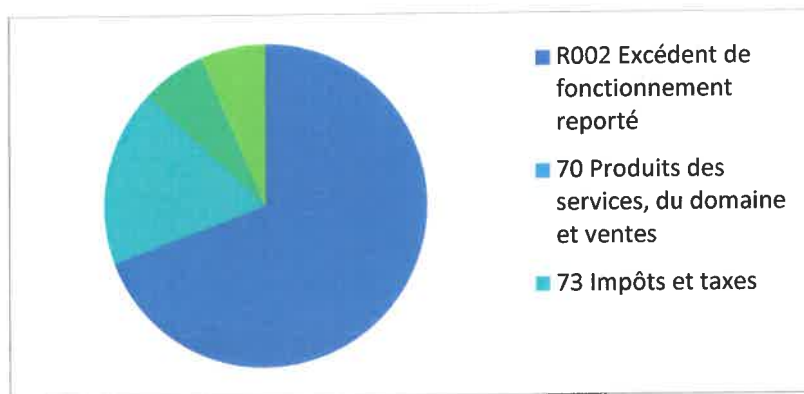
Je vous souhaite un bel été pour que vous puissiez en profiter pleinement. Mais on ne peut oublier que notre monde est secoué par la violence. Même dans notre beau village il est difficile d'échapper à l'angoisse devant un avenir incertain. Gardons toutefois la convivialité qui nous est chère afin de vivre ensemble en harmonie.

Si la vie n'est qu'un passage, dans ce passage au moins semons des fleurs.

Michel de Montaigne

LE BUDGET 2023

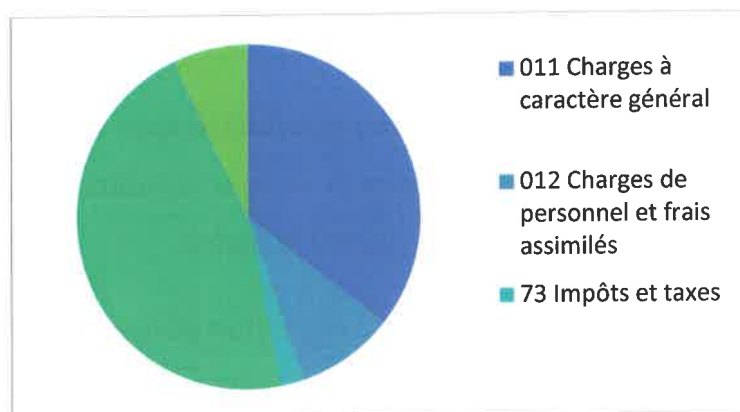
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement viennent surtout des impôts directs (par ex. taxes foncières, versement d'attribution de compensation de la Communauté de Communes).

Les recettes incluent aussi l'excédent de fonctionnement reporté.

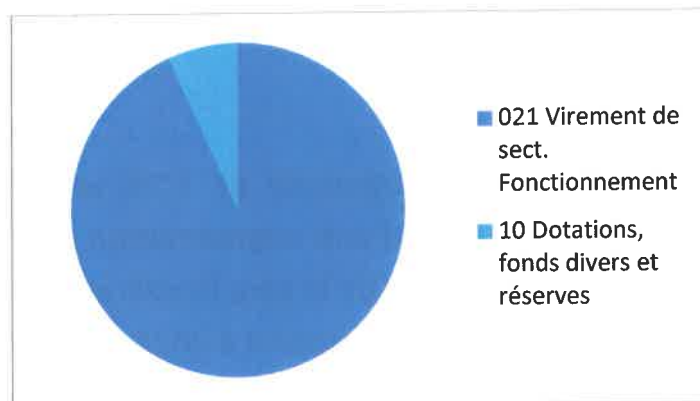
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Le poste de dépense le plus important correspond au virement à la section investissement en vue de la création et la réfection de trottoirs ainsi que de l'aménagement de la place de l'église. Les dossiers de demande de subvention sont en cours et nous espérons réaliser les travaux en 2024.

Les charges à caractère générale incluent l'ensemble des dépenses qui, hors rémunération des personnels, permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services de la commune.

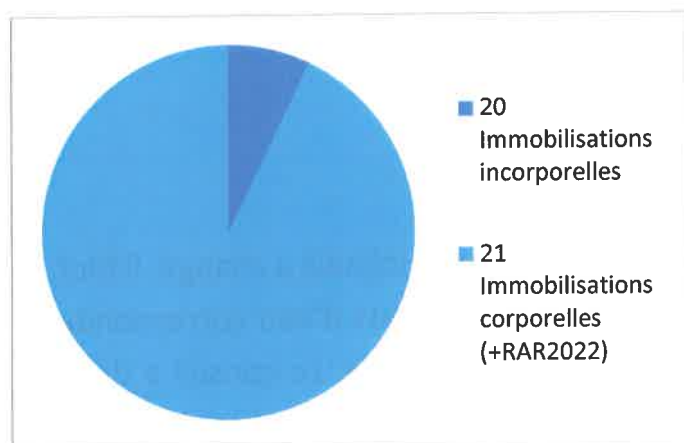
RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les recettes d'investissement proviennent principalement du virement de la section fonctionnement en préparation des travaux prévus en 2024.

Elles incluent également les subventions du Conseil Départemental et de la Région Ile-de-France.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



La principale dépense prévue sur la section d'investissement est la somme attribuée aux futurs travaux d'aménagement des trottoirs qui devraient se réaliser en 2024. Dès que les subventions seront accordées l'appel d'offres sera lancé pour choisir l'entreprise et démarrer le chantier.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Taxe foncière

Les valeurs locatives foncières ont augmenté de 7,1% en 2023 mais, sensible à l'impact sur le budget des ménages d'une augmentation de cet ordre, le conseil municipal a décidé de diminuer les taux de la taxe foncière. De ce fait, le montant de celle-ci ne devrait pas être en hausse par rapport à 2022.

Chemin des Fossés



Dans le cadre des travaux de création et de réfection de trottoirs dans la commune, le conseil municipal a décidé de rajouter deux candélabres aux deux existants Chemin des Fossés et d'installer des LED. Une fois ces travaux réalisés, l'ensemble de l'éclairage public sera en LED.

Défense Incendie

La législation concernant la défense incendie a changé. Il faut que la couverture assurée par les points d'eau corresponde aux risques réels bâtiment par bâtiment. Le conseil a donc décidé de faire appel à un spécialiste pour réaliser l'analyse des risques et de l'adéquation de l'installation actuelle. Au vu des résultats de cette étude nous ferons les travaux qui s'imposent.



Sécurité informatique

Compte tenu du nombre de cyberattaques au cours des derniers mois, le conseil a décidé de se doter d'un système de protection qui nous permettra de récupérer très rapidement le contenu de l'ordinateur en cas d'attaque.

Carte communale

L'enquête publique concernant la carte communale s'est déroulée du 17 juin au 17 juillet 2023. Une fois établie, la carte sera soumise à l'approbation du conseil municipal et du Préfet.

City parc

Le city parc, financé par l'Etat (Jeunesse et Sports), est installé au stade. Il est ouvert à tout le monde, jeunes et moins jeunes. Le conseil souhaite à tous de bons moments sportifs, en vous demandant de ne pas rouler en vélo ou trottinette sur le gazon, car les roues abîment la surface.

Les moissons



INFORMATIONS COMMUNALES

Passage balayeuse

Les **dates de passage de balayage** de la commune pour l'année **2023** sont les suivantes :

- **LUNDI 7 AOUT**
- **LUNDI 13 NOVEMBRE**

Ce planning sera respecté sauf en cas d'intempéries ou de pannes.

Dans la mesure du possible, merci de permettre le passage de la balayeuse en évitant de garer les véhicules dans la rue.

LE S.D.I.S. – MISSIONS ET ACTIVITÉS



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Pâques



Dimanche 9 avril

La joie de chercher des œufs sur la place et de recevoir un lapin en chocolat en échange.

Les enfants sont heureux de se retrouver et de courir à droite et à gauche.



Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe



Lundi 8 mai

Les adjoints et les habitants du village se sont retrouvés devant le monument aux morts pour la cérémonie de commémoration.

Cette manifestation a été suivie d'un verre de l'amitié servi dans la salles des fêtes par les élus.



Le 14 juillet, fête nationale



Les jeux, pour les petits et les grands, les échanges au frais sous les arbres – une belle après-midi ensoleillée s'est clôturée par le partage d'un apéritif dînatoire.



Les petits fours préparés par la Boulangerie du Fort de Puiseaux ont été particulièrement appréciés.



LE COMITÉ DES FÊTES



Association du Comité des Fêtes de Gironville

Le premier semestre de l'année 2023 a été chargé pour le comité des fêtes de Gironville !

Le samedi 8 avril s'est tenue la journée citoyenne, une première pour le comité des fêtes et aussi une réussite, en effet une dizaine de gironvillois se sont réunis pour ramasser les déchets dans le bourg et périphérie du village, près de 20 kg ont été récoltés.



Le dimanche 14 mai la brocante a fait son grand retour après plusieurs années d'absence. Malgré un temps capricieux les visiteurs et pas moins de 35 exposants ont répondu au rendez-vous. Tout était là pour satisfaire petits et grands, buvette et restauration, petite fête foraine et exposition de véhicules anciens. L'occasion pour le comité des fêtes de présenter les nouveaux barnums ainsi que les nouveaux verres réutilisables à l'effigie de Gironville.



Pour finir le semestre, le retour également de la voisinade le 24 juin, où 61 personnes étaient présentes !

Une belle soirée où toutes et tous ont pu se retrouver pour partager les spécialités de chacun, autour d'un verre ou bien d'une assiette. Les petits et grands se sont affrontés pour un match de foot sur le tout nouveau city stade installé par la Mairie au printemps dernier. Pour marquer l'occasion, le comité des fêtes avait offert le cochon grillé provenant directement de chez notre voisin producteur, Hervé Courtois à Obsonville.



Rappel :

Le samedi 7 octobre 2023, après-midi jeux de société

L'ASSOCIATION

LE JARDIN METISSE

26
AOÛT

VOUS INVITE A SON BARBECUE DE FIN D'ÉTÉ

À PARTIR DE 16 H



TOURNOIS DIVERS



PARTAGE

LE REPAS VOUS EST OFFERT
A VOUS D'APPORTER DE
QUOI VOUS DÉSALTÉRER

LES JEUX :

- BELOTE
- MÔLKKY
- PÊCHE AUX CANARDS
- JEU DE LA GRENOUILLE
- PETANQUE
(Apportez vos boules si vous en avez)
- TERRAIN OMNISPORT

GIRONVILLE 77890

SUR LE STADE



LES ORDURES MENAGERES : SITOMAP



Quelques rappels pour la collecte des ordures ménagères

Sortir les bacs le mardi matin et les rentrer le soir même ou le lendemain matin. Orienter les poignées de vos bacs vers la route pour faciliter le travail des éboueurs .

Dans la poubelle grise : toutes les ordures ménagères dans des sacs-poubelle pour le respect des éboueurs qui ont un métier bien ingrat.

Dans la poubelle jaune : mettre en vrac tous les emballages recyclables vidés de leur contenu et non imbriqués.

Le 31 décembre 2023 tout le monde est concerné par le tri des biodéchets



31 décembre 2023

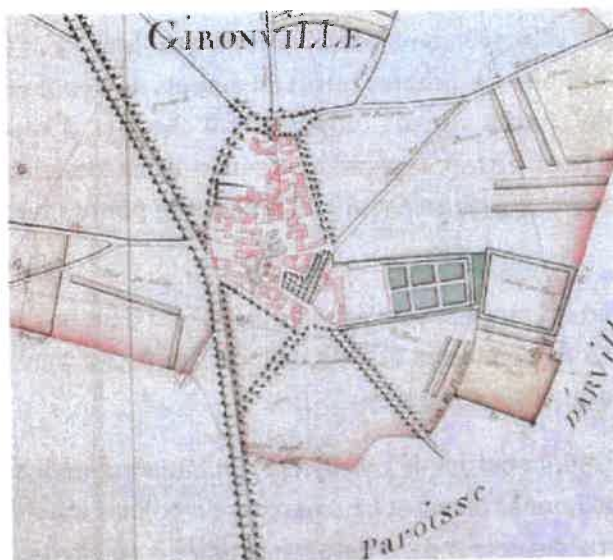
Le tri à la source des biodéchets devient obligatoire pour tous, quels que soient le volume produit et l'activité du producteur/détenteur. Les collectivités doivent offrir aux particuliers des solutions de collecte séparée et de valorisation, y compris par le biais du compostage individuel et/ou collectif.

Les biodéchets, aussi dénommés **déchets organiques**, regroupent :

1. les **déchets de cuisine et de table (DCT)**,
2. les **déchets issus de l'industrie agroalimentaire dont les biodéchets conditionnés**,
3. les **déchets verts**.

UNE PAGE D'HISTOIRE

GIRONVILLE EN 1718 : portait d'un village



Plan d'Intendance : Gironville 1785-1789

La France au début du 18^e siècle est profondément rurale : on estime que 85% de la population vit à la campagne. Dans les communes on trouve principalement une population de paysans : laboureurs, manouvriers et journaliers dans des maisons plus ou moins grandes dont les dimensions varient en fonction des revenus de chacun et de sa place dans la société. La plus grande est la maison seigneuriale avec son pigeonnier. Près de l'église se trouve le presbytère occupé par le Curé.

Une partie de la classe paysanne est maîtresse des terres de culture : les laboureurs, ou gros fermiers, possèdent les attelages, l'outillage, le personnel. A cela s'ajoute l'expérience dans l'exploitation des champs et des vignes. Ce sont de puissants entrepreneurs.

Les manouvriers et les journaliers travaillent de leurs mains avec quelques outils rudimentaires. Ils vivent modestement, plus souvent locataires que propriétaires de leur maison. Ils possèdent quelques lopins de terre et cultivent un jardin. Ce sont eux, les journaliers notamment, qui connaissent les difficultés majeures.

En 1718, année de la déclaration de la taille¹, la paroisse (ou commune) de Gironville ne fait pas figure d'exception. Au nord du village, le Seigneur, Monsieur d'Hessy, chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis et Lieutenant Général des Armées du Roy, possède une grande maison : elle mesure 22 travées². Dans la

¹ Impôt qui était levé sur toute la population sous l'Ancien Régime - sauf les nobles, la bourgeoisie des grandes villes et le clergé).

² Les constructions étaient mesurées en travées (espace compris entre deux points d'appui principaux d'une construction) mais on ne sait pas quelle était la longueur exacte d'une travée.

propriété on voit le pigeonnier et un jardin de 1,5 arpents³ planté d'armoise. Il touche le droit de champart⁴ sur toutes les terres de la paroisse, évalué à 800 livres.

La maison seigneuriale est occupée par Claude Cossat, receveur de la terre et seigneurie de Gironville, et sa femme, Gabrielle Bellier. Il a 51 ans, elle 39 ans. Ils sont mariés depuis le 19 novembre 1696. En 1718 ils ont déjà onze enfants. Une des aînées va se marier tandis que sa mère est de nouveau enceinte. Ce sera une fille. Deux autres naissances suivront encore.

Claude Cossat s'impose dans le village. En tant que laboureur, il est propriétaire d'une grange de 2 travées et d'un jardin de 6 perches⁵ Il exploite ses propres terres : 4 arpents de bonnes terres, 4 de médiocres et 4 de moindres plus 25 perches de bonnes vignes... Il possède 4 chevaux, 4 vaches, 1 taureau, 1 truie et un troupeau de 250 moutons. Pour arriver à gérer l'ensemble il fait donc appel aux manouvriers et aux journaliers. Il travaille aussi les terres du seigneur : 50 arpents de bonnes terres, 50 de médiocres et 33 de moindres.

Son deuxième fils, Jean Cossat le jeune est aussi laboureur, installé dans une maison de 3 travées. Il exploite 5 arpents de bonnes terres, 5 de médiocres et 7 de moindres et 0,25 arpents de bonnes vignes et 0,75 de moindres. Une seule vache broute sur ses terres.

Le Curé, Mathurin Thomas Guérin, occupe le presbytère, un bâtiment de 5,5 travées, avec un jardin de 15 perches, plus 2,75 arpents de bonnes terres et 62,5 perches de bonnes vignes qu'il cultive. En outre, le Curé touche la dîme⁶ sur une partie des terres de la paroisse estimée à 400 livres. Comme tous les membres du clergé il est exonéré de la taille.

D'autres religieux lèvent aussi la dîme sur la paroisse. Les chanoines du chapitre de St Maure les Fossés situé à Meaux reçoivent 1/10 sur environ 800 arpents de terres labourables. Nicolas Belteste qui habite à Arville perçoit un droit d'un dixième sur 100 arpents de terres labourables appartenant aux abbés, prieurs et religieux de Ferrières.

Dans le village il y a 50 foyers : 19 laboureurs dont une veuve, 22 manouvriers, 6 journalières, toutes des veuves, 1 maçon, 1 notaire et marchand de bestiaux, et le curé. Les laboureurs exploitent 63,2% des terres et 25,6% des vignes. Les chefs de famille sont majoritairement propriétaires de leur logement et du jardin.

³ L'arpent est une mesure agraire qui varie de 20 à 50 ares selon les régions.

⁴ Redevance constituée par une quote-part assez élevée de la récolte due au seigneur et prélevée dans le champ avant que le tenancier ait enlevé sa récolte.

⁵ Une perche était une ancienne mesure de surface qui variait selon les régions.

⁶ La dîme est une contribution variable, étymologiquement de 10 %, versée en nature ou en espèces, à une institution civile ou religieuse. Elle portait sur les récoltes et les troupeaux.

Le produit de la dîme devait rester dans la paroisse pour servir à entretenir les bâtiments religieux, à fournir des moyens d'existence au curé ainsi qu'à l'action charitable envers les fidèles.

Pratiquement tout le monde a une vache, certaines « à bail » : il y en a 51 dans la paroisse. On trouve également 3 troupeaux de brebis (449 bêtes en tout), 29 chevaux appartenant tous aux laboureurs, 1 taureau, 1 truie et 1 mule



La vie des laboureurs est confortable. Outre une maison spacieuse, ils ont plus de terres à cultiver, celles qu'ils possèdent et celles qu'ils exploitent pour un propriétaire. Ils ont aussi des animaux. Les situations des Noret et des Lours donnent une idée de la façon dont ils vivaient.

Charles Noret l'aîné, laboureur, possède une maison de 14 travées où, avec sa femme, Charlotte Barbe Prévost, ils ont eu six enfants. En 1705 sa femme décède ; deux de leurs filles sont déjà mortes. Il exploite 30,5 arpents de bonnes terres, 40 de médiocres et 130 de moindres ainsi que 0,5 arpents de bonnes vignes et 1 de médiocre. 3 chevaux, 3 vaches et un troupeau de 80 brebis font partie de ses biens. Manouvriers et journaliers assument tous les travaux. De 1685 à 1711, Charles Noret a été Notaire Royal⁷ succédant à son père qui a assumé cette fonction de 1661 à 1673.

Charles Noret, le jeune, son fils aîné est manouvrier, exploitant 4 arpents de terres labourables à la Croix de Champagne, tenant au chemin de Montargis à Puisseaux et 6 arpents de terre située « Haute Borne ». Il n'a pas encore hérité de son père qui ne décèdera qu'en 1729 à l'âge de 85 ans.

En 1687 Charles Lours l'aîné, laboureur, s'est marié avec Françoise Chachignon à Amponville et ils se sont installés dans la maison de 10 travées que Charles possède à Gironville. Cinq filles et quatre garçons naîtront de ce mariage. Charles Lours cultive 21,25 arpents de bonnes terres, 15 de médiocres et 21,75 de moindres ainsi que 1,75 arpents de vignes médiocres. Il a 2 chevaux de labourage, 1 cheval de monture, 2 vaches. Il assumera la charge de Notaire Royal en 1727.

⁷ A la différence du notaire seigneurial, commis par un seigneur, le notaire royal détient ses pouvoirs du roi. Ainsi il peut agir sur toute la province. Il traite d'affaires plus nombreuses et plus importantes. Les ventes de métairies par exemple.

Le premier enfant du couple sera une fille, Geneviève, née le 14 mai 1689, bientôt suivie par Charles né le 19 janvier 1691. Ce dernier sera également notaire et marchand de bestiaux. Il partage une maison de 4 travées avec son épouse, Louise Frot, originaire de Bougligny où ils se sont mariés en 1711. Il décèdera à l'âge de 34 ans en 1725.

Quant aux manouvriers, la situation est tout autre. Ils vivent dans de petites maisons (entre 1 et 4 travées) avec un petit bout de jardin et quelques arpents de terre à cultiver. Ils louent au jour le jour leurs services et ne disposent que de leurs bras. Ils ne possèdent pas de bêtes de labour, de somme ou même de bât ni même de cheval, trop cher.

Les plus pauvres, ce sont principalement les journalières. A Gironville, elles sont six, des veuves habitant une petite maison qu'elles possèdent ou qu'elles louent le plus souvent.

L'une d'entre elles n'a même pas un bout de terre à cultiver. Elles travaillent à la journée chez les autres pour gagner quelques sous. Il est à noter que trois manouvriers et une journalière voient leur taille réduite à une livre ou dix ou cinq sous en raison de leur âge (70 ans, 72 ans) et de leur infirmité.

En ce début de 18^e siècle, il existe quelques grandes exploitations agricoles et une majorité de petites qui souvent ne permettent pas de vivre. Les paysans sont lourdement taxés. La taille, le champart, la dîme leur incombent alors que les nobles et le clergé en sont exonérés. C'est une vie difficile pour beaucoup de paysans et en cela Gironville ressemble à toutes les autres communes rurales.

Marian



Sources : la déclaration de la taille en 1718

Histoire de la Seine-et-Marne – vie paysanne : René Charles Plancke

Remerciements à Madame Janine Guillaume pour ses recherches généalogiques.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



GÂTINAIS VAL-DE-LOING

20 communes, environ 20.000 habitants

Arville, Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Bougligny, Bransles, Chaintreaux, Château-Landon, Chenou, Egreville, Gironville, Ichy, Lorrez-le-Bocage-Préaux, La Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais, Mondreville, Obsonville, Poligny, Souppes-sur-Loing, Vaux-sur-Lunain, Villebéon.



Jean-Jacques HYEST

16 route de Souppes 77570 CHATEAU-LANDON – TEL : 01.64.29.20.48 – Email : ccgvl@ccgvl77.fr

La C.C.G.V.L. a **5 compétences obligatoires** dont celle du **Développement économique** avec notamment la **promotion du tourisme** et la gestion des offices de tourisme.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

L'accueil de loisirs sans hébergement propose d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans, pour des activités de loisirs éducatives soit sur le temps scolaire (accueil périscolaire) soit sur le temps des vacances (accueil extrascolaire).

Les accueils de loisirs offrent aux parents, pendant les vacances d'été, un service de qualité et sécurisé. Ils favorisent également la socialisation, l'implication et la participation des enfants dans les diverses activités pédagogiques et éducatives.

L'accueil de loisirs sans hébergement est destiné aux familles résidant dans l'une des vingt communes membres de la Communauté.

Les parents peuvent inscrire les enfants sur les quatre accueils suivants :

Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Souppes-Sur-Loing et Lorrez-Le-Bocage.

Pour plus d'informations : <https://www.ccgvl77.fr/l-accueil-de-loisir>

Natalia



C.A.F. – LIEUX D'ACCUEIL PARENTS – ENFANTS (L.A.E.P.)



Les Plantachounets

Quézako ? C'est un lieu qui accueille les enfants et leur(s) accompagnants tous les mardis et les jeudis matin hors vacances scolaires.

Comment ça marche ? C'est tout simple, vous n'avez qu'à vous présenter avec votre enfant de moins de 6 ans, lui se fait des amis et se sociabilise et vous vous pouvez discuter avec les deux intervenantes et les autres parents ! Tout est anonyme et confidentiel.

C'est gratuit, vous venez à l'heure que vous souhaitez et restez le temps que vous voulez (tant que ça reste dans les heures d'ouverture !).

Comment c'est organisé ? c'est une pièce qui contient un tas de jeux pour les enfants, des chaises pour les adultes et deux intervenantes qui sont toujours de bonne écoute.

C'est où ? à CHATEAU-LANDON, juste le long des Plantagenets, à côté du Carrefour Market

Les horaires et l'adresse :

Les mardis et jeudis 9h00 à 11h15, fermé lors des vacances scolaires

Rue de Nisceville, 77570 CHATEAU-LANDON

N'hésitez pas à contacter la mairie de CHATEAU-LANDON si vous avez une question : 01 60 55 50 20

LE COIN DE LA NATURE

La chaleur et la sécheresse



PHOTO : MESANGE BLEUE, HIVER, GIRONVILLE

Le mois de Juin a été particulièrement compliqué pour tout le monde, notamment pour la Faune et la Flore. Le mois de Juillet a quant à lui apporté un peu de pluie mais la chaleur assèche rapidement les quelques points d'eau créés par cette première.

Il est facile de donner un coup de pouce pour les animaux lors de cette période, même s'il faut respecter quelques consignes afin de garantir la sécurité de tous.

Vous pouvez si vous le souhaitez, mettre des points d'eau, au sol et/ou en hauteur.

Il faut cependant vous assurer de plusieurs choses :

- **Eviter** de mettre la gamelle en **plein soleil**
- **Eviter** les contenants en **plastique**
- **Changer l'eau** quotidiennement voire plusieurs fois dans la journée en cas de grosse chaleur
- **Nettoyer et désinfecter** votre gamelle régulièrement (avec des produits compatibles à un usage alimentaire)
- Mettre un **moyen de sortir de l'eau** pour les petits animaux et insectes (une pierre par exemple) afin d'éviter les noyades
- Si vous avez des chats sur les lieux, essayez de mettre les gamelles d'eau hors de portée ou de façon à ce qu'un chat ne puisse se cacher et traquer les animaux au point d'eau

Je répète pour le nettoyage et la désinfection, il est impératif de garder vos points d'eau propres afin **d'éviter à toute maladie de se répandre** (Gale, variole, muguet, coryza...).

Si vous **affectionnez les insectes**, n'hésitez pas à mettre une coupelle avec des fruits bien mûrs. Vous pourrez observer des papillons et tant d'autres ! Vous seriez surpris de voir de nouveaux insectes que vous ne connaissez pas.

Pour les guêpes, elles viendront elles aussi profiter du festin mais ne vous inquiétez pas, elles ne feront que passer.



PHOTO : ALYTE ACCOUCHEUR

Vous avez sûrement remarqué que depuis l'année dernière, de nouvelles habitantes sont venues peupler la mare de la place de GIRONVILLE auprès de nos crapauds (*'Alyte accoucheur'*). Peut-être avez-vous pu les photographier ou même les identifier, n'hésitez pas à le communiquer à la mairie !

Rappel concernant les **espèces protégées**, en particulier les Hirondelles, toutes espèces confondues.

Il est **strictement interdit et puni pénalement de détruire les nids**. De plus, chaque année, les hirondelles sont de moins en moins nombreuses... Nous avons la chance à GIRONVILLE d'accueillir deux espèces d'Hirondelle : la Rustique et la Fenêtre alors préservons les !

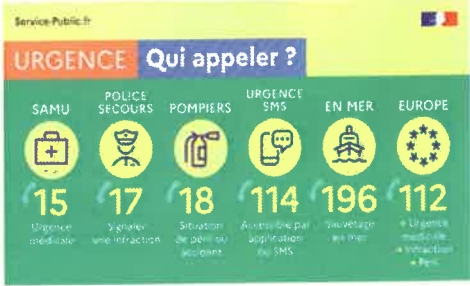
Eva



PRODUITS LOCAUX

 Jean-Michel et Eva 8 Rue Grande 77890 GIRONVILLE ☎ 06.81.54.91.09 ATELAGE de la Gazelle	 Gladys AOUES Conseiller en immobilier 06 58 01 00 32 gladys.aoues@iadfrance.fr Sud Seine et Marne - Nord Loiret iadfrance.fr Suivez-moi EIRL AOUES Gladys, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IBD France immatriculée au RCS de Melun sous le numéro 853125279 (sans détention de fonds) titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS
Ferme de Filbois Aufferville Vente directe à la ferme Le jeudi : 14h30 à 18h00 Le vendredi : 9h30 à 12h00 et 14h30 à 19h00 Le samedi : 9h30 à 13h00 De poulets, pintades, lapins, œufs, agneaux en saison et aussi porc, légumes, fromage, miel, confitures, jus de fruits ...	 BIENVENUE AU DOMAINE SAINT-PIERRE <i>Un lieu d'exception pour vos plus beaux événements</i> Lieu Dit : Saint-Pierre à Gironville - Tél : 06 80 40 86 14 Courriel : contact@ledomainesaintpierre.com http://www.ledomainesaintpierre.com
<u>La Ferme de L'Avenir!</u> Le lieu parfait pour accueillir un événement parfait. Lieu Dit : l'Avenir à Gironville - Tél : 06 73 18 12 43 Courriel : contact@lafermedelavenir.com www.lafermedelavenir.com	 CYKLOP SERIGRAPHIE ARTISANALE Sur papier et textile 06 82 70 09 86 cyklop.serigraphie@gmail.com 77890 Gironville   
 Sébastien Tapon Elagueur Aux arbres, etc. - ☎ 06.84.74.06.65  BS Couverture Zinguerie Charpente TELEPHONE 06-40-44-33-67 MAIL : bongrain.sylvain@gmail.com N°RFOIS 46210	Le Généreux restaurant / pizzeria 10 place de la République 77570 CHATEAU-LONDON - Tel. : 01 60 55 19 77 Fermé le lundi 

CONTACTS UTILES

 URGENCE Qui appeler ? SAMU 15 Urgence médicale POLICE SECOURS 17 Signaler une infraction POMPIERS 18 Situation de danger ou accident URGENCE SMS 114 Assistance par application ou SMS EN MER 196 Sauvetage en mer EUROPE 112 Urgence médicale, incendie, vol, etc.	DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE : 09 72 67 50 77  L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU
DECHETTERIE DE PUISEAUX Chemin des Marais Horaires : Lundi, jeudi et samedi : de 8h30/12h-et de 13h30/17h mercredi : 13h30/17h 	COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING 16 Route de Souppes 77570 CHATEAU-LANDON Tél : 01 64 29 20 48 Lundi au vendredi : 9h/12h -14h/17h 
PHARMACIE DE GARDE  Grâce à une application mobile (MonPharmacien) et un site internet (monpharmacien-idf.fr), identifier la pharmacie la plus proche : en journée, d'urgence, la nuit, et de garde les dimanches et jours fériés.	MAISON DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE DE NEMOURS 1 rue de Beauregard- 77140 Nemours Tél : 01 60 55 20 00 
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE MAIRIE D'ARVILLE : Rue de la Mairie - 77890 Arville Tél : 01 64 28 71 61 	CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE NEMOURS 4 rue des Tanneurs - 77140 Nemours Tél 01 64 45 51 61 – mail : sip-sie.nemours@dgfip.finances.gouv.fr 
Une question administrative ? Services et formulaires en lignes sur :  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité Service-Public.fr Le site officiel de l'administration française	VOS DEMANDES DE PASSEPORTS ET CARTE D'IDENTITÉ Toute _____ mairie _____ équipée _____ on d'enregistrement, exemples : Nemours, Souppes-sur-Loing, Beaune-la-Rolande, Puisseaux : Prendre rendez-vous. 